

Master Affaires publiques locales de l'environnement

Ce master forme aux métiers des affaires publiques et de la gouvernance des territoires, avec une spécialisation en politiques environnementales. La formation est proposée exclusivement sur le campus de Rouen.

Présentation

Les collectivités territoriales doivent aujourd'hui répondre à des enjeux environnementaux de plus en plus complexes et mettre en œuvre, à l'échelle locale, des réglementations nationales et européennes. Elles ont besoin de professionnels capables de traduire ces enjeux en actions concrètes. Unique en Normandie, ce master fait de l'environnement le fil conducteur de l'action publique territoriale.

Interdisciplinaire, à la croisée du droit, de la science politique, de la géographie et des sciences sociales, il prépare les étudiants à concevoir des politiques publiques et à piloter des projets environnementaux au plus près des besoins des territoires. Fort de plus de 30 ans d'expérience dans la formation aux métiers des affaires publiques, l'ICP propose ce master sur son campus de Rouen.

Spécificités

Pourquoi choisir le master Affaires publiques et gouvernance des territoires ?

- Un ancrage territorial fort, avec des intervenants et des stages au cœur des collectivités et entreprises de Seine-Maritime.
- Une formation approfondie des politiques publiques locales.
- Une formation inédite qui associe affaires publiques et environnement.

Admission

Lieu(x) de la formation

- Rouen

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac + 3

Stage(s)

Oui

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Présentiel

Coût de la formation

de 5 457 € à 8 918 € par an (tarifs 2026-2027) en fonction de vos revenus.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour l'année universitaire 2027-2028 ouvriront en février prochain. Elles se feront directement depuis la page du master, via le bouton « Postuler ».

M1 : admission sur dossier et entretien.

M2 : ouverture prévue en 2028.

Débouchés

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Poursuites d'études

Compétences académiques

- Maîtrise du droit de l'environnement : droit interne et externe, droit des ICPE, fiscalité environnementale et matières contentieuses.
- Compréhension des politiques publiques environnementales, avec une attention particulière portée aux réalités du territoire normand : enjeux industriels, maritimes, portuaires et fluviaux, aménagement rural et énergies renouvelables.
- Maîtrise des outils de planification et d'analyse territoriale : planification environnementale, diagnostic territorial et outils numériques.
- Analyse critique et compréhension des enjeux des politiques environnementales : protection de l'environnement et de la santé, maintien du développement économique et de la mobilité des populations, transition écologique et exploitation responsable des ressources.

Compétences professionnelles

- Conception et pilotage de projets publics territoriaux intégrant une dimension environnementale.
- Conduite de démarches de consultation et de concertation avec les citoyens et les acteurs économiques.
- Évaluation des politiques publiques et contribution à l'amélioration des dispositifs existants.
- Développement de compétences relationnelles adaptées aux échanges avec les élus, les administrés et les acteurs économiques.
- Maîtrise de la communication politique.
- Maîtrise de l'expression écrite : rédaction d'actes administratifs, de courriers et de comptes rendus.
- Maîtrise de l'expression orale.



<https://www.icp.fr/>

ICP

**Faculté de Sciences sociales,
d'Économie et de Droit**
HUB ICP - 74 rue Vaugirard
75006 Paris